

ANNEXE A 2

Recueil des observations écrites transmises en mairies registre «D»

	1			2		3
	Nom	Secteur et statut résident	Avis de principe	Sujet et Commentaires résumés		Num EP*
D1	J Schodet	Grenoble RS	défavorable	Rentabilité hypothétique - Pollution visuelle - engorgement des remontées sur OZ		1 et 2
D2	G Labbé	Oz – Boulangeard RS (pas en hiver)	défavorable	<u>Pour mémoire</u> , entretien avec le CE à la permanence de Oz du 27 mai. Rappel du dossier UTN consulté à l'été 2016. Évocations principales : le risque de glissement du terrain d'assise en partie basse et la dépréciation de son bien, avec le passage du câble en fond de parcelle. Deux lettre transmises avec un document photographique annexé, indiquant les impacts.		1 et 3 (deux notes selon les enquêtes)
D3	B. Laffay	Maçon à Allemond PRP	Très favorable	Dynamisation de la vallée sur le plan économique, comme l'avait déjà permis la création du barrage en son temps, dans un secteur en déprise économique et agricole.		1 et 2
D4	H et C.Pissetty	Allemond RP	Très favorables	Ce projet apportera quelques créations d'emplois, il contribuera à structurer la commune, comme les autres projets avant lui. Il confortera les activités déjà présentes : restauration, services et commerces. Il contribuera à développer l'accueil (hôtellerie, hébergements). Il favorisera l'accès à la montagne aux résidents permanents, comme aux excursionnistes		1 et 2
D5	N Giordana	Crolles RS	Favorable	Moins de voitures à l'Olmet et dans la montée, un gain de temps précieux à partir de Grenoble, plus d'activités dans le bourg de fond de vallée		2
D6	Famille Ollivier	Allemond, route de Savoie RP	défavorable	Projet d'ascenseur valléen trop tardif. Marché du ski à maturité, pourquoi développer encore les accès ? Evolution climatique défavorable. Consommation de réserves foncières déjà insuffisantes. Accès, infrastructures routières et parking déjà engorgés, comment gérer le nouveau flux ?		2
D7	Conseil de la Com com de l'Oisans	Bourg d'Oisans	Favorable	36 présents ou représentés, vote à l'unanimité en faveur du projet. <u>Pour mémoire</u> : Comptabilisé dans le commentaire spécifique pour les collectivités territoriales fait par ailleurs.		1 et 2
D8	GB Buisson	Non renseigné	En questionnements	Faisabilité de la densification immobilière dans Allemond. Voierie d'accès à la G1. Impacts sur les commerces peu évalués. Nuisances sonores non étudiées. <u>Pour mémoire</u> , déjà comptabilisé dans les mails.		1

D9	R Sands	Allemond, chemin de la rivoire RP	Très favorable	Pas de commentaires <u>Pour mémoire</u> , déjà comptabilisé dans les mails	1, 2 et 3
D10	M. Pinet	Allemond, le Villaret RP	Favorable	Rappel sur l'histoire de la vallée. Le téléporté sera un plus : emploi, liaison, tourisme et commerce	1 et 2
D11	A David	Allemond PRP	Favorable	<u>Signalé</u> : les parkings prévus sont positifs et utiles (seule contribution dans ce sens). Il y aura une amélioration des flux de fréquentation en saison et les WE. Attente d'infos complémentaires sur le fonctionnement des navettes maintenues.	1 et 2
D12	M et Mme Challon	Allemond, La Pernière RP	Favorables	Vigilants à la qualité de vie dans la vallée, sont satisfaits de la diminution des flux sur la route que permettra l'équipement. Souhait que les travaux se fassent dans de bonnes conditions de préservation de la nature.	1
D13	A. Richard	Allemond, La Chapelle RP	Favorable	Soutien le projet, car comme le barrage, il permettra le développement de la vallée. <u>Signalé</u> : Choquée par les oppositions formulées dans des buts très personnels	1 et 2
D14	S Bied	Allemond RP	Favorable	Impatient de voir cet équipement créateur de ressources et d'emplois. Un bon projet communal.	2
D15	M et Mme Pellissier	Allemond, route de Savoie RP	Favorables	<u>Rappel historique long et documenté</u> sur la création du barrage, sur la déprise économique et hôtelière, comme sur les atouts que représente le projet pour Allemond. Une opportunité pour être de nouveau « dans la course »	2
D16	P Quaquin	Allemond, les Faures RS	défavorable	<u>Lettre détaillée portant sur l'avis défavorable émis par le CNPN</u> en sept 2018 et le mémoire en réponse de déc 2018 jugé non convaincant : gare et park en zone inondable, atteinte aux paysage et site naturels (rappel présence de la ligne THT), nuisances sonores et coût exorbitant. <u>Signalé</u> : proposition alternative avec un navettage innovant en début de vallée et jusqu'aux stations par bus électriques.	1 et 2
D17	Gilian Fabre	Sardonne, conseiller municipal de Oz PRP	Défavorable	Faux problème de la circulation sur la route d'accès à OZ. Le vrai problème de circulation est entre Grenoble et le carrefour de Rochetaillée. Proximité de G1 avec l'école, jugée dommageable. Quid des tarifs proposés pour les navettes maintenues et l'EOE ? D'autres options sont possibles pour le développement de Allemond (cyclisme). Coût de cet équipement pour un apport de clientèle jugé modeste (nombres de lits créés, froids et chauds).	1 et 2
D18	R Michel retraité	RS avant, devenant RP	Favorable	Rappel sur l'histoire de la vallée et du développement des sports d'hiver, dont Allemond n'a pas su profiter alors. Il est temps de rattraper ce retard, avec la réalisation de ce « chaînon manquant ». Projet utile aux familles et à l'inter-génération.	1 et 2

D19	Maître Fiat avocat	Représente une famille de RP : M et Mme Ferrero	Très défavorable Rappel d'un recours sur une procédure disjointe	<u>Pour mémoire</u> , voir CR d'entretien avec Mme Ferrero le 15 mai. Dans ce dépôt de dossier, il est contesté la légalité de l'EP, rappelé que la procédure de recours engagée contre l'arrêté d'autorisation de l'UTN de 2016 n'est pas purgée. <u>Signalé</u> : transmission tardive et inacceptable sur la forme car Madame dit au CE : « <i>mon recours fait obstacle à ce que vous puissiez émettre un avis favorable car l'autorisation préfectorale est irrégulière</i> ». Depuis quand ? Sur le fond les objections n'existent pas et transmettent simplement les pièces du dossier de recours (seulement à charge) disjoint de la procédure et datant de juin 2017 pour les plus récentes.	1, 2 et 3
D20	Ch et Ra Chabert	Allemond La Pernière RP	défavorables	Lettre argumentée, dont on retient : <u>dossier « impacts »</u> : présence de la nappe phréatique en proximité / secteur vulnérable / avis défavorable du CNPN commenté / Mémoire en réponse commenté avec 2 remarques : - enclavement d'Allemond en fond de vallée, problème de parking déjà présent, - proximité de l'école et bassins de rétention, avec risque d'infestation. <u>dossier « servitudes d'UP »</u> : les excursionnistes préféreront toujours se garer en station / itinéraire alternatif de la RD 44 pas pertinent / prob d'accès à Rochetaillée et dépréciation du camping municipal. <u>Globalement</u> : le bourg d'Allemond va perdre de sa tranquillité et c'est une atteinte au côté « nature » des secteurs plan-fonderie <u>signalé</u> : contribution développée à partir du dossier d'EP et complémentaire à d'autres, mais sous une autre forme.	1 et 3
D21	Gaétan X, signature pas lisible	Vizille (sous réserve) NC	Favorable	Amélioration du temps et de la qualité de l'accès à Oz. <u>Signalé</u> : Projet qui devrait inciter le Département à rénover la route d'accès aux stations avant Rochetaillée, qui est très dégradée.	2

Éléments de lecture :

RP : résident permanent – PRP : professionnel résident permanent – RS : résident saisonnier – NC: non connu

Quand figure un signalé : il s'agit d'un apport contributif spécifique, non constaté par ailleurs ou d'une observation « hors sujet »
Quand figure un « pour mémoire », cette contribution écrite a déjà été prise en compte par ailleurs (mails, RDV ou délibérations)

* Num EP : la contribution s'inscrit plutôt dans le cadre des dossiers d'EP 1 (impact environnemental), d'EP 2 (autorisation d'urbanisme) ou d'EP 3 (servitude d'UP), sachant que les questions relatives à la viabilité ou à l'opportunité économique, comme celles relatives aux risques naturels, concernent à la fois les EP 1 et EP 2

F-Favorables : 13 / D-défavorables : 7 / R ou EQ-réservé ou en questionnements : 1